

Pôle **Français langue étrangère**  
Institut international d'**études françaises**  
de la Faculté des **langues**  
Université de Strasbourg



Université

de Strasbourg

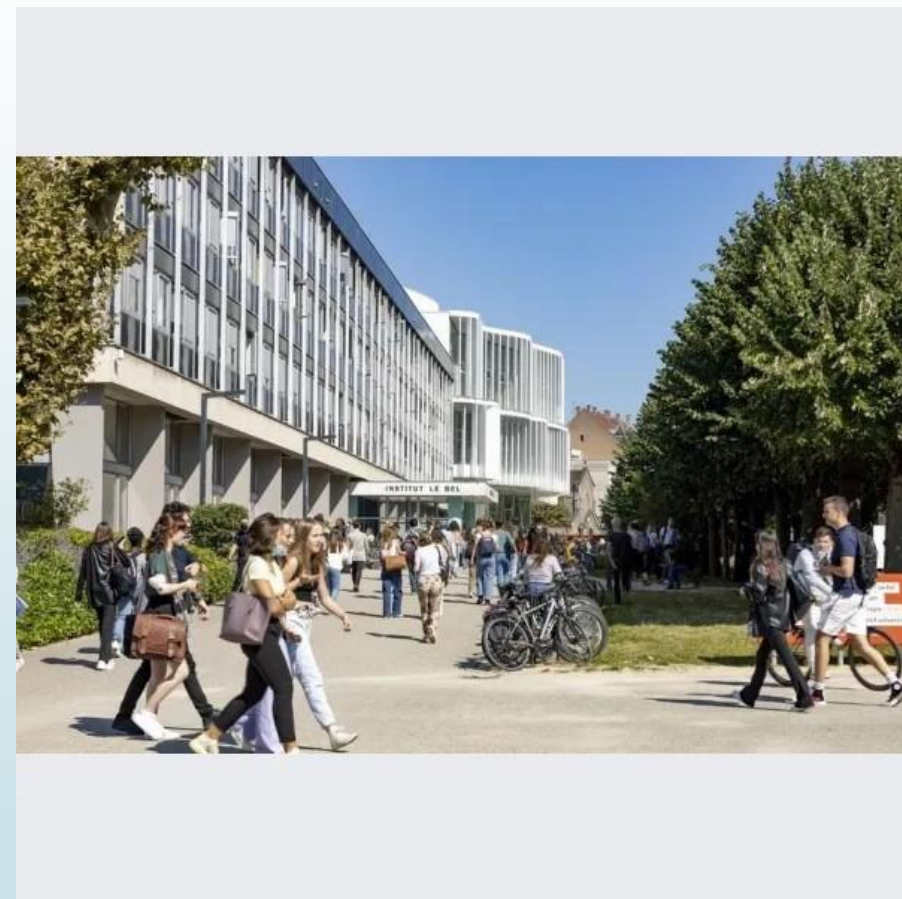
Initiative d'excellence

De l'*humanisme rhénan* du XVI<sup>e</sup> siècle

au *campus européen* du XXI<sup>e</sup> siècle.

# Inscription à l'université en France pour les étudiants internationaux

## Mode d'emploi pour l'année 2024-2025



Mady Trescarte et Chloé Faucompré



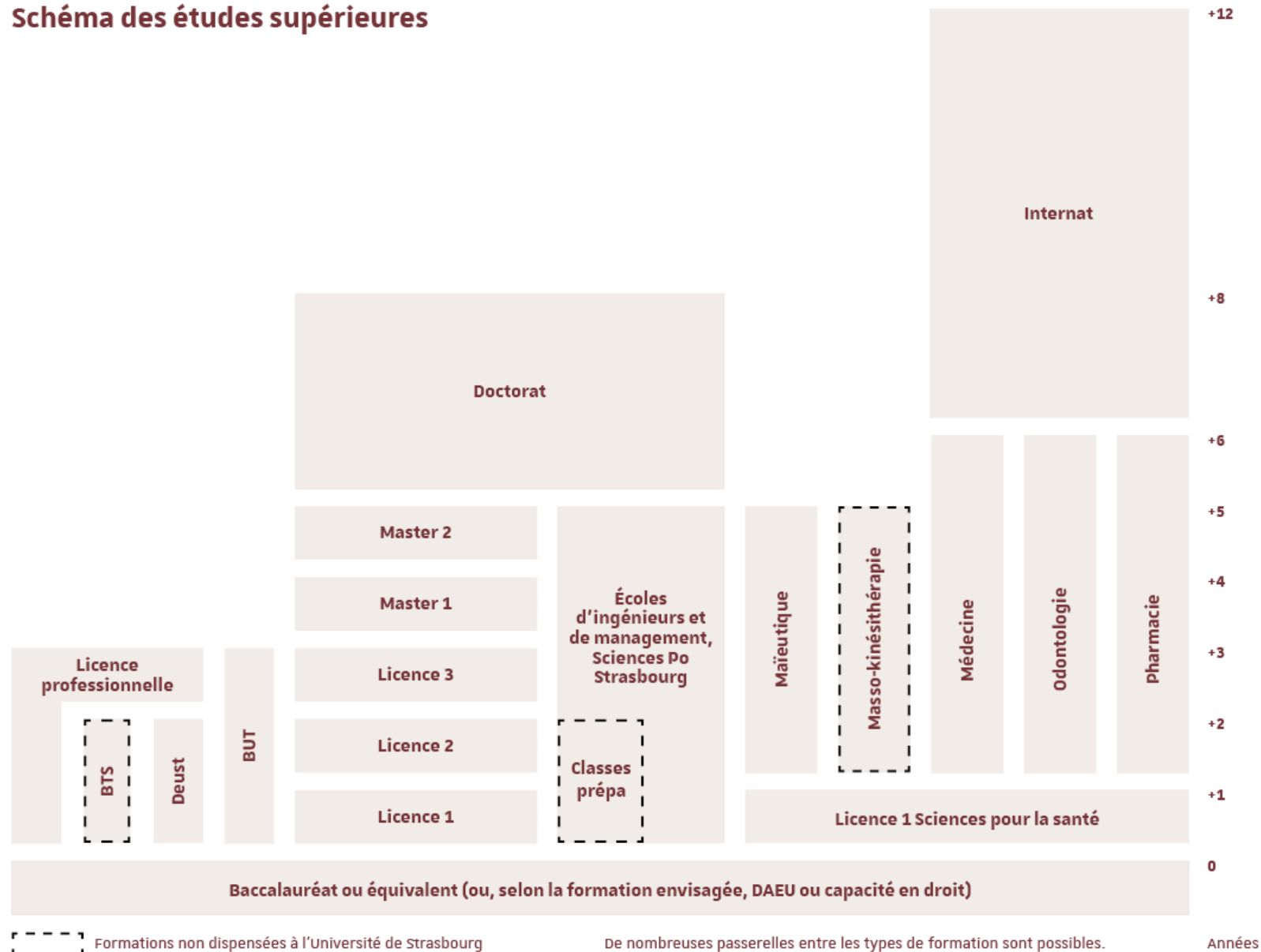
# Plan de la présentation

1. Trouver sa formation
2. Inscription en 1<sup>ère</sup> année de licence , BUT 1 et DEUST 1
3. Le niveau de français
4. Inscription en 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> année d'études
5. Droits différenciés
6. Parcoursup
7. Questions



# **1. Trouver sa formation**

# Schéma des études supérieures



<https://www.unistra.fr/etudes/organisation-des-etudes/duree-et-modalites-des-etudes>

# 1.1 Quel est votre projet d'étude en France ?

## ► Dans quel domaine d'étude ?

- Sciences et technologies ; art, lettres et langues ; sciences humaines et sociales ; droit et sciences politiques ; économie et gestion ; santé ; sport (STAPS) ?
- Architecture ?

## ► À quel niveau ?

En première année post-bac (en Licence 1) ou en Licence 2, 3 ou en Master (entrée en équivalence) ?

## IDENTIFIEZ la formation qui vous correspond dans l'université visée :

Exemples :

- Licence **mention** LEA Anglais-Espagnol à l'université de Strasbourg
- Licence **mention** Economie à l'Université d'Amiens.
- (Etudes de médecine à Strasbourg) L1 Sciences pour la santé à l'université de Strasbourg.
- Licence Arts, **mention** Arts plastiques, **Parcours** Arts et Technologie de l'image (L3) à l' Université de Paris 8

# 1.2 Aide pour trouver une formation

➡ <https://cataloguem.campusfrance.org/licence/#/catalog>

## Espace Avenir :

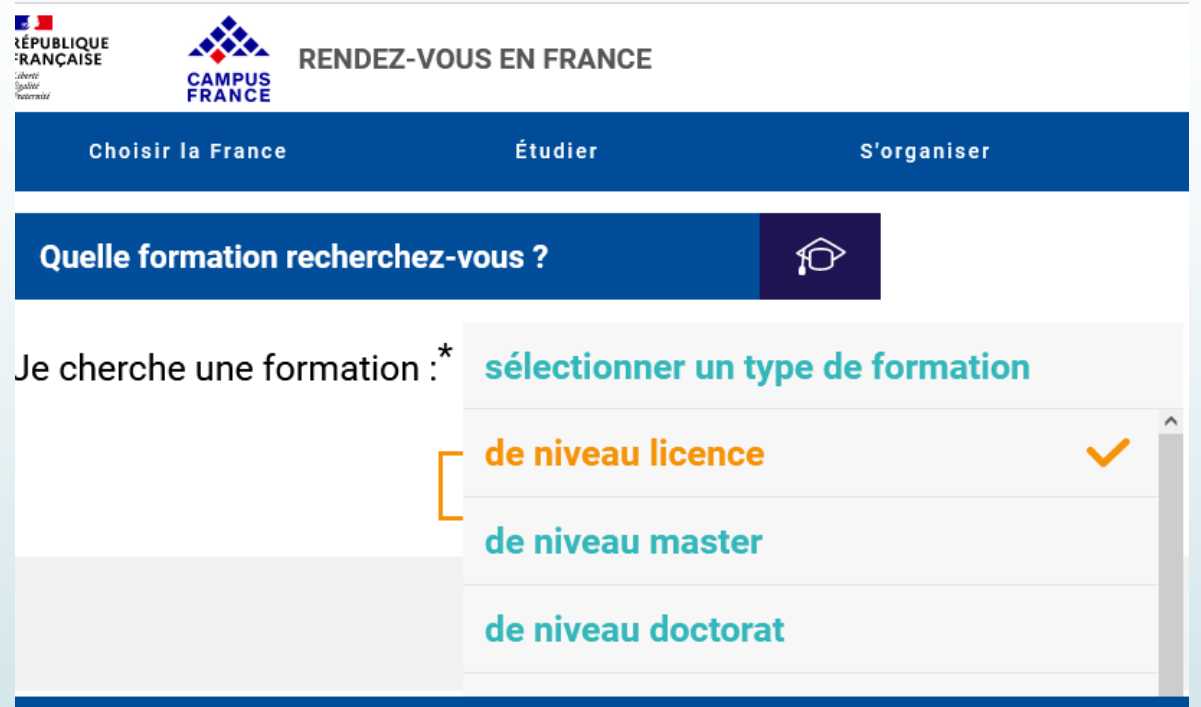
(Campus Esplanade, Strasbourg,  
bâtiment (Présidence)face au Patio.

<https://espace-avenir.unistra.fr/>

Pensez aux formations en alternance.

## Ou encore :

Des **salons étudiants, les JU** : les journées portes ouvertes des universités (**Journées des universités & des formations post-bac Strasbourg** : *Jeu.* 1<sup>er</sup> et *Ven.* 2 février 2024 de 9h à 17h.)


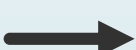


The screenshot shows the top navigation bar of the Campus France website. It includes the logos for the French Republic and Campus France, and the text 'RENDEZ-VOUS EN FRANCE'. Below this is a dark blue navigation bar with three menu items: 'Choisir la France', 'Étudier', and 'S'organiser'. A search bar is located below the navigation bar, with the text 'Quelle formation recherchez-vous ?' and a graduation cap icon. The search bar is currently open, showing a dropdown menu with the text 'Je cherche une formation :\*'. The dropdown menu has four options: 'sélectionner un type de formation', 'de niveau licence' (which is selected and has a yellow checkmark), 'de niveau master', and 'de niveau doctorat'.



## **2. Inscription en 1<sup>ère</sup> année de licence (L1), BUT 1 et DEUST 1**

( candidatures en L1, BUT 1, DEUST 1)

- **Si vous résidez en France ou dans un pays de l'UE** (adresse permanente en France ou en UE), candidatez via 
- **DAP** (dossier vert, voir diapos suivantes pour plus d'informations) :  
<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/dossier-vert-demande-d-admission-prealable-dap-pour-une-premiere-inscription-en-premiere-annee-de-46347>
- ou **Parcoursup** (si inscrit à l'IIEF cette année) : <https://www.parcoursup.fr/>
- **Si vous retournez dans votre pays après le DUEF**  **Besoin d'un nouveau visa pour 2024-2025, candidatez via:**
- **Etudes en France** :  
<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/dyn/public/authentication/login.html>
- ou (Autres pays ne relevant pas de « Etudes en France ») **Ecandidat** :  
<https://ecandidat.unistra.fr/>



## 2.1 Le DAP : dossier vert

Inscription en **première année d'études** supérieures en France.

Candidats en 1ère année de licence non-ressortissants d'un pays de l'Union Européenne

Vous résidez en France → DAP (Demande d'admission préalable)/ « *Application for Prior Admission* »

→ **Dossier vert**



Le dossier vert DAP permet de faire jusqu'à trois choix de formation : vous devez constituer un dossier pour chaque formation choisie et l'adresser à l'université concernée.

## 2.1.1 Procédure pour le dossier vert

[Vous résidez en France : dossier vert](#)

- Déposez ou envoyez votre [DAP \(dossier vert\)](#) au plus tard le 15 décembre 2023 :  
en le téléchargeant directement depuis le site du [Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche](#)
- N'oubliez pas de télécharger également la notice explicative qui vous aidera à remplir votre dossier et qui contient des informations utiles pour toute la durée de traitement de votre demande.
- Où déposer votre dossier ?
- Votre dossier vert doit parvenir au Service de la scolarité dont dépend la formation qui vous intéresse au **plus tard pour le 15 décembre 2023**.

Si votre dossier est **complet**, vous recevrez un **récépissé portant le cachet de la faculté où vous l'avez déposé**.

<https://www.unistra.fr/candidats-internationaux/candidats-non-ressortissants-dun-pays-de-lunion-europeenne-ue-de-lespace-economique-europeen-eee-ou-de-la-confederation-suisse-souhaitant-sinscrire-en-1ere-annee-du-1er-cycle-demande-dadmission-prealable-dap>

## 2.2 Parcoursup

**AUTRE POSSIBILITÉ pour l'Université de Strasbourg (Licence / L1):**

**Le Pôle FLE IIEF** est rattaché à l'université de Strasbourg et ses étudiants en DU ont un INE (=identifiant national étudiant) **DONC : Dispense de la DAP/DOSSIER VERT pour un DU d'un niveau supérieur au niveau IV)**



**POSSIBILITÉ de postuler via Parcoursup**

(Déclarer lors de la création de son compte [Parcoursup](#):

**« *scolarité dans l'enseignement supérieur* » et « *1ère année d'études supérieures* » et  
« *Diplôme d'université ou d'établissement* »**

**Attention, c'est soit la DAP/dossier vert soit Parcoursup → pas possible de faire les deux en même temps**

## 2.3 Candidature à l'école d'architecture

### → pour les candidats hors UE résidant en France : dossier bleu

#### ► **Candidat étranger résidant en France et titulaire d'un titre de séjour de type D:**

Remplir un **formulaire DAP bleu** établi par le ministère de la Culture.

Procédure de pré-inscription dématérialisée. Dossier sur le portail des écoles nationales supérieures d'architecture Taïga :

<https://admission.archi.fr>

- Les étudiants seront directement en relation avec les deux écoles choisies via le **site Taïga** tout au long des différentes étapes de la procédure.

Les candidats doivent justifier des titres et diplômes obtenus dans leur pays d'origine:

► <http://www.campusfrance.org/fr/>

#### ► **Admissions en Année 2 ou 3 (licence) ou 4 (master 1)**

La procédure à suivre est la même que pour une candidature en 1<sup>ère</sup> année. Le candidat doit fournir, en plus, un dossier de travaux au moment de la pré-inscription.

## 2.3 Le cas des étudiants ukrainiens

- ▶ Les étudiants ukrainiens bénéficieraient d'une autre procédure via un « dossier rose » → la DAA = Demande d'Admission Adaptée
- ▶ Veuillez vous adresser à la Mission Solidarité de l'Université de Strasbourg pour plus de renseignements:  
[etudiantsrefugies@unistra.fr](mailto:etudiantsrefugies@unistra.fr)



# 3. Le niveau de français

## ► Comment attester du niveau de français ?

- À Strasbourg et dans certaines universités françaises : **les DUEF B2, C1 ou C2 du Pôle FLE-IIEF.**
- Dans toutes les universités françaises :
  - **LE DELF B2, DALF C1 et C2:** Pôle FLE IIEF / Pangloss, bureau 203 : [kalpakchieva@unistra.fr](mailto:kalpakchieva@unistra.fr)
  - **LE TCF-DAP (obligatoire si dossier vert) : S'inscrire à la session sur Strasbourg (si souhait de postuler hors unistra):** [Test de Connaissance du Français dans le cadre de la DAP \(TCF-DAP\)](#) (74 €)

**Seuls les candidats ayant déposé un dossier de demande d'admission préalable sont en droit de s'inscrire au TCF dans le cadre de la DAP dans le centre où ils ont déposé ce dossier.**

Sont dispensés de la procédure DAP et du TCF dans le cadre de la DAP :

- les candidats étrangers pouvant justifier d'une inscription dans une formation post-baccalauréat dispensée par un établissement français d'enseignement l'année précédant l'année universitaire pour laquelle ils présentent leur demande d'admission <sup>(3)</sup> ;
- les apatrides, les réfugiés et les bénéficiaires de la protection subsidiaire <sup>(4) (5)</sup> ;
- les titulaires du DELF niveau B2 ou du DALF niveaux C1 et C2 ;
- les candidats qui ont passé le TEF et obtenu la note de 14/20 aux épreuves écrites de ce test.



# 3.1 TCF-DAP Strasbourg

► Inscriptions (jusqu'au 15 décembre):

<https://www3.france-education-international.fr/LE/TCF/inscription/>

► Passation :

Examen TCF-DAP (dossier vert)



**Mercredi 31 janvier 2024 / 08h00 à 11h30.**

**Amphi 8 - Bâtiment ATRIUM**  
**Université de Strasbourg**  
**16, rue René Descartes**  
**67000 Strasbourg**

► Préparation :

<https://www.france-education-international.fr/article/tcf-dap>





# Attention!

Le niveau B2 est en effet un motif de dispense de passation du TCF.

→ **MAIS** le candidat **doit pouvoir justifier du diplôme, à la date de dépôt du dossier** de DAP (au plus tard le 15 décembre 2023), **sinon il doit obligatoirement être inscrit à une session du TCF** dans le cadre de la DAP.

# DAP ou PARCOURSUP ? Parcoursup plus risqué/ DAP – Dossier vert recommandé

	DAP	Parcoursup
Dates limites	Jusqu'au 15 décembre	Jusqu'au 14 mars
Capacité d'accueil	Sélection des candidatures des étudiants internationaux	Sélection des candidatures avec celles des étudiants européens et francophones. (comme tout candidat n'étant pas possession d'un baccalauréat français, leur candidature en licence peut ne pas aboutir à une admission. <b>En effet, le diplôme de fin d'études secondaires fera l'objet d'une évaluation (pouvant entraîner un refus d'admission)</b> )
	Reconnu par toutes les universités	Possibilité de passer par-là pour intégrer l'université de Strasbourg grâce à la validation d'un DUEF B2, C1 ou C2
	Permet de passer le TCF	

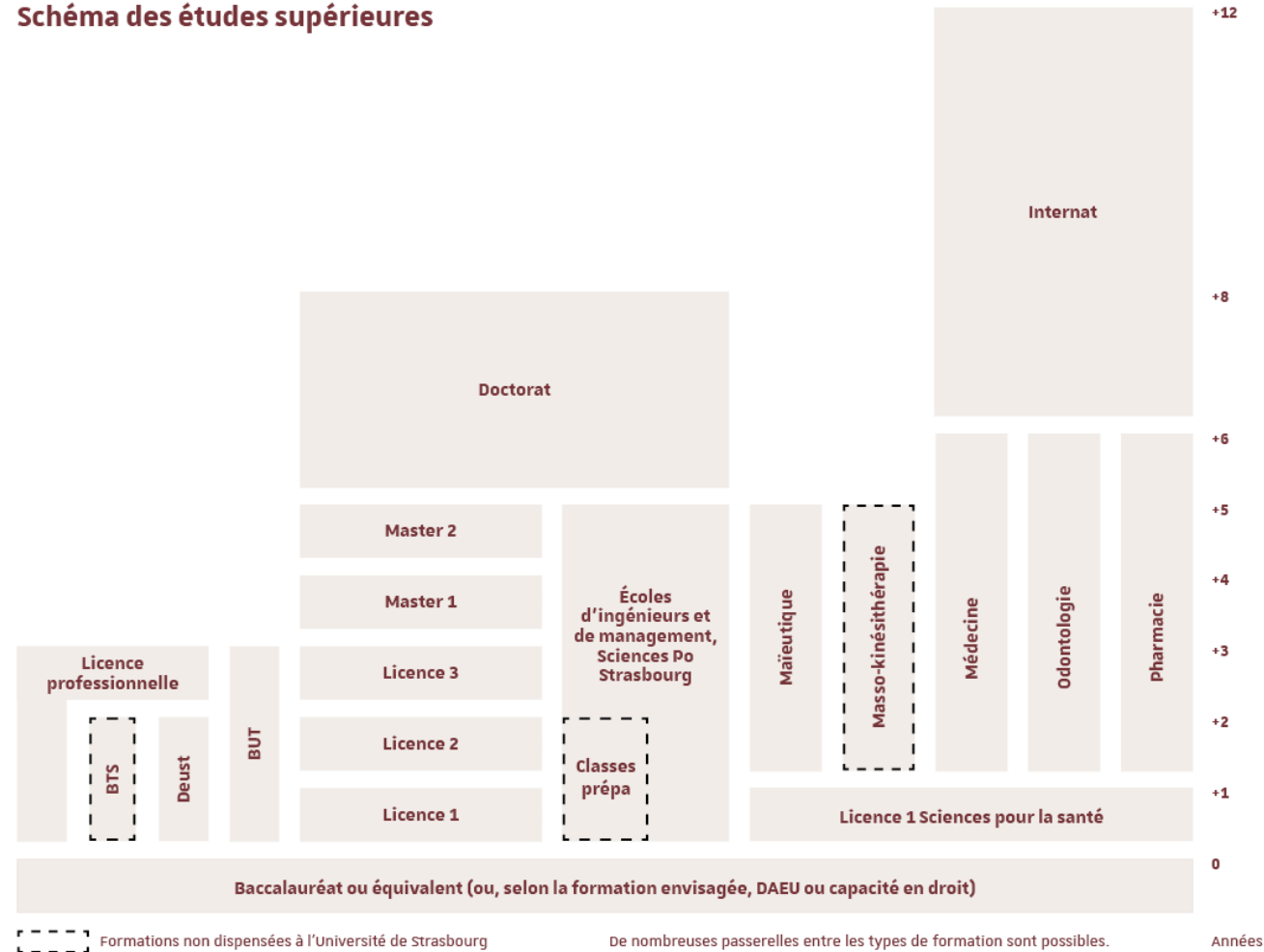
**Ne pas s'y  
prendre 1 jour  
avant!!**



## **4. Inscription en 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> année d'études**

# Admission en Licence 2, BUT 2 et 3, DEUST 2, Licence 3, Licence professionnelle, Master 1 et Master 2

## Schéma des études supérieures



■ **Si vous résidez en France ou dans un pays de l'UE** (adresse permanente en France ou en UE), candidatez via :

- (M1) : **Mon master** : <https://www.monmaster.gouv.fr/>

- (L2 et L3, BUT 2 et 3, DEUST 2, LICENCE PROFESSIONNELLE et Master 2) : **Ecandidat** : <https://ecandidat.unistra.fr/>

■ **Si vous retournez dans votre pays après le DU** → Besoin d'un nouveau visa pour 2024-2025, candidatez via →

- **Etudes en France** :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/dyn/public/authentication/login.html>

- **ou** (Autres pays ne relevant pas de « Etudes en France ») : **Ecandidat** :

<https://ecandidat.unistra.fr/>

# Candidats internationaux relevant d'un pays à procédure « Etudes en France »

➔ <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/dyn/public/authentification/login.html>

- La procédure "Études en France" concerne uniquement les étudiants résidant dans l'un des 68 pays suivants :
- Afrique du Sud, Azerbaïdjan, Algérie, Arabie Saoudite, Argentine, Bahreïn, Bénin, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Émirats arabes unis, Égypte, Equateur, États-Unis, Ethiopie, Gabon, Géorgie, Ghana, Guinée, Haïti, Inde, Indonésie, Iran, Israël, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Liban, Madagascar, Malaisie, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Népal, Niger, Nigeria, Pakistan, Pérou, Qatar, République démocratique du Congo, République dominicaine, Royaume-Uni, Russie, Sénégal, Singapour, Taïwan, Tchad, Thaïlande, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine, Vietnam.

# RECAPITULATIF DES PROCEDURES

- **Si vous résidez en France ou dans un pays de l'UE** (adresse permanente en France ou en UE) :
  - (L1, BUT 1, DEUST 1) **DAP** (dossier vert) ou [Parcoursup](#) (si inscrit à l'IIEF cette année)
  - (M1) : **Mon master** : <https://www.monmaster.gouv.fr/>
  - (L2 et L3, BUT 2 et 3, DEUST 2, LICENCE PROFESSIONNELLE et Master 2) : **Ecandidat** : <https://ecandidat.unistra.fr/>
- **Si vous retournez dans votre pays après le DUEF** → Besoin d'un nouveau visa pour 24-25 :
  - ***Etudes en France*** : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/dyn/public/authentication/login.html>
  - **ou** (Autres pays ne relevant pas de « Etudes en France ») : ***Ecandidat*** : <https://ecandidat.unistra.fr/>

# JE VEUX M'INSCRIRE EN LICENCE OU MASTER À L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

## JE RÉSIDE EN FRANCE

**1**  
Du 1er octobre au 15 décembre 2023: télécharger et compléter le dossier de Demande d'Admission Préalable (DAP dossier vert ou dossier blanc selon le pays d'origine)

**2**  
Jusqu'au 15 décembre 2023  
Dépôt du dossier au service de la scolarité dont dépend la formation qui vous intéresse

**3**  
S'inscrire à l'examen de langue ICF jusqu'au 14 décembre  
Passer l'examen le 31 janvier 2024 de 8h à 11h30

Amphi 8 - Bâtiment ATRIUM  
Université de Strasbourg  
16, rue René Descartes

## JE RÉSIDE À L'ÉTRANGER

Vous résidez dans un pays couvert par la procédure Études en France:

-> Remplir une candidature sur le site de l'espace Campus France correspondant à votre pays d'origine

-> Le dossier de candidature électronique doit être obligatoirement saisi sur la plateforme « Études en France ».

SITUATION 1

Vous résidez dans un pays non-couvert par la procédure Études en France:

-> Télécharger le dossier blanc  
-> Déposer le dossier pour le **15 décembre 2023** au Service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France de votre pays de résidence

SITUATION 2

Si et seulement si:

- vous avez validé un DUEF B2, C1 ou C2 au Pôle FLE-IIEF et/ou
- vous êtes ressortissants Suisse ou d'un pays de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen

-> Démarche sur [Parcoursup](#) (licence) et sur [Monmaster](#) (master) dès fin janvier 2024: pas besoin de déposer de dossier ni de TCF



Rendez-vous à l'espace avenir de l'Université pour vous aider avec Parcoursup et sur [cette page](#)





# **5. Droits d'inscription différenciés**


# Politique tarifaire en matière des droits différenciés pour l'année 2024-2025 :

<https://www.unistra.fr/candidats-internationaux>

- En vertu de la décision du Conseil d'administration en date du 26 septembre 2023, **les étudiants internationaux de premier cycle (Licence)** qui ne sont pas ressortissants d'un État appartenant à l'Union européenne, d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, de la Confédération suisse, de la principauté de l'Andorre, de la principauté de Monaco ou de la province du Québec dénommés **étudiants "extracommunautaires" préparant un diplôme national, s'acquitteront des mêmes droits que les étudiants nationaux pour la rentrée 2024-2025** (montant indicatif pour 2023/2024 : 170€ - sous réserve de modification).
- **Les étudiants internationaux de deuxième cycle primo-entrants** qui ne sont pas ressortissants d'un État appartenant à l'Union européenne, d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, de la Confédération suisse, de la principauté de l'Andorre, de la principauté de Monaco ou de la province du Québec dénommés **étudiants "extracommunautaires" préparant un diplôme national, s'acquitteront des droits différenciés pour la rentrée 2024-2025** (3770€).

## **D**roits d'inscription différenciés et exonération totale ou partielle

Les droits d'inscription des étudiants internationaux peuvent varier selon leur situation.

— [Consultez cette page sur le site de Campus France pour connaître les modalités](#) 

<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/droits-d-inscription-1489>

Une **mesure transitoire** concernant les droits différenciés a également été votée par le Conseil d'administration pour **les inscrits à l'Université de Strasbourg en 2023/2024** : **ils bénéficieront d'exonération partielle** des droits différenciés (à hauteur des droits nationaux : 243 € en 2023/2024) **jusqu'à la fin du cycle pour lequel ils ont été exonérés** sans interruption.

# ANNEXE: LEXIQUE

## ► DEUST, BUT, qu'est-ce que c'est ?

Tout d'abord, le **BUT**. C'est un sigle qui signifie **Bachelor Universitaire de Technologie**. C'est un diplôme qui se prépare en **deux ans au sein d'un IUT** (Institut Universitaire de Technologie). On a souvent tendance à confondre les deux termes alors ne t'y trompe pas : l'IUT désigne l'établissement en lui-même tandis que le BUT est le diplôme préparé ! Un BUT se déroulant sur 2 ans, il n'octroie pas le grade de licence et délivre, comme tous les bac+2, 120 crédits ECTS\*.

► Le [DEUST](#) quant à lui désigne un **Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques**. Il est **comparable à un BUT** dans le sens où il s'effectue en deux ans, qu'il délivre le même nombre de crédits ECTS et que globalement les enseignements ne diffèrent pas vraiment d'un BUT. La réforme LMD tend d'ailleurs à faire disparaître progressivement les DEUST au profit des BUT et BTS.

► Ces formations se veulent **professionnalisantes** et ont été créées dans le but **d'envoyer les diplômés sur le monde du travail directement à bac+2**. Pourtant, la majorité des étudiants poursuit ses études à bac+3 voire bac+5. (<https://www.studyadvisor.fr/deust-but>)